

## Protocole habitats

### **A - Diagnostic à l'échelle du site Natura 2000 pour les actions de restauration et de gestion de la fréquentation**

Principe : localiser les enjeux en matière d'amélioration de l'état de conservation des habitats

Echelle de travail : polygones habitats

Matériel :

- couches SIG de la cartographie des habitats des DOCOB des sites Natura 2000
- photo-aériennes géo-référencées récentes et précises (1 pixel = 20 cm)- habitats déterminés sur le terrain et classés selon les typologies Corine Biotope et Eur27 ;
- grilles d'évaluation de l'état de conservation des habitats littoraux

Méthode :

1. sur tout le site d'étude, réaliser une **cartographie actualisée** des habitats sur la base des photos aériennes géo-référencées
2. sur tout le site d'étude, évaluer pour chaque polygone habitat, **l'état de conservation** grâce aux grilles d'évaluation de l'état de conservation des habitats littoraux.

**→ Détermination des actions et du zonage de ces actions**

### **B - Protocole de suivi**

#### **a) évolution des habitats :**

- réaliser une **cartographie fine actualisée** des habitats sur la base des photos aériennes géo-référencées
- évaluer pour chaque polygone habitat, **l'état de conservation** grâce aux grilles d'évaluation de l'état de conservation des habitats littoraux (grille par rapport à la fréquentation en annexe).

#### **b) relevés flore :**

Méthode : mise en place de placettes de suivis flore sur

- des zones ayant fait l'objet de travaux de gestion
- et, lorsque cela est possible et pertinent, des zones sans gestion (témoins). *Les placettes témoins doivent être très similaires aux placettes gérées*

*Remarque :*

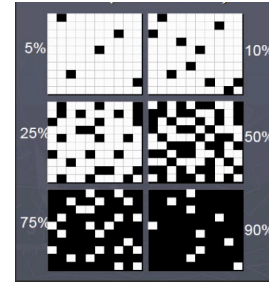
- *Des placettes seront placées en zones gérées, d'autres (lorsque cela est possible et pertinent) en zones témoin (non gérées)*
- *Les placettes seront placées de façon à illustrer les différentes situations traitées (potentialités d'évolution, habitats)*

- Relevés sur des zones de végétation/habitats homogènes

- Sur chaque placette :

> **relevés de végétation exhaustif** des espèces végétales présentes avec identification des espèces et estimation de leur pourcentage de recouvrement (selon échelle de LONDO :

- r : 1 pied
- + : 2 à 5 pieds & <5% recouvrement
- m : 6 à 50 pieds & <5% recouvrement
- p : > 50 pieds & <5% recouvrement
- 1 : 5 à 10 % recouvrement
- 2 à 10 : pas de 10% recouvrement



> **autres paramètres relevés** : habitat, exposition, luminosité, inclinaison, roche-mère & granulométrie, humidité du sol, hauteur et recouvrement de chaque strate (sol nu, litière, muscinale, herbacée, arbustive et arborée)

> **photos** des stations (même orientation et point de prise de vue d'année en années)

*La fiche type de relevé de végétation est présentée en annexe*

Matériel :

- aimants & piquets de marquage des placettes permanentes de suivis
- fiches de terrain

> Protocole ***suivi physique des sentiers (pour la fréquentation)*** :

Objectif : suivre l'évolution des sentiers dans le temps une fois la gestion de la fréquentation opérée

Principe : mettre en place un suivi précis des sentiers larges et des sentiers sauvages (=chevelus de petits sentiers)

Echelle de travail : les sentiers pédestres au sein de la zone de suivis

Matériel :

- photo-aériennes géo-référencées des sites d'études (avant travaux et 2 ans après)

Période de réalisation : début juin à mi août (pendant la période touristique afin de voir au mieux les sentiers)

Périodicité : 1 campagne avant travaux ; 1 campagne 2 ans après travaux

Méthode : Sur la totalité de la zone précise de suivi, effectuer une cartographie (échelle 1/2000 ème) des sentiers basée sur les photo-aériennes géo-référencées récentes (1 à 2 ans avant les travaux) et précises (1 pixel = 20 cm) : chaque sentier est cartographié, sa largeur moyenne estimée ainsi que le pourcentage de recouvrement de la végétation. Le format de cartographie des sentiers est la polyligne.